

Un site unique pour se porter candidat dans
l'enseignement supérieur www.admission-postbac.fr



En
téléchargement

Le guide du candidat



Les étapes importantes

Dès le 1 ^{er} décembre 2011	Ouverture du site (s'informer sur les formations, les établissements et la procédure).
Du 20 janvier au 20 mars 2012	Enregistrer et hiérarchiser ses vœux. L'ordre des vœux peut être modifié jusqu'au 31 mai 2012.
Jusqu'au 2 avril	Pour chaque formation qui le demande, envoyer un dossier avec les pièces à joindre par courrier ou les saisir en ligne.
Du 8 au 10 mai	Consulter le site pour suivre la réception des dossiers dans les établissements demandés.
Du 7 au 12 juin (avant 14 h)	Se connecter obligatoirement et répondre à la proposition d'admission qui peut être faite.
Du 21 au 26 juin (avant 14 h)	
Du 14 au 19 juillet (avant 14 h)	
S'inscrire, le bac obtenu, dans l'établissement où l'élève aura été admis.	

La saisie des vœux

Du 20 janvier au 20 mars 2012

1 Vœu = 1 formation + 1 établissement

36 vœux maximum.

Attention !

maximum **12 vœux par type de formation** :

- ✓ L1 (1^{re} année universitaire) + PACES (1^{re} année commune aux études de santé), DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques)
- ✓ BTS/BTSA (brevet de technicien supérieur/agricole), DTS (diplôme de technicien supérieur), DMA (diplôme des métiers d'art)
- ✓ CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), CPES (classes préparatoires aux études supérieures)
6 vœux maximum par voie
- ✓ DUT (diplôme universitaire de technologie)
- ✓ Formations d'ingénieurs
- ✓ Écoles d'architecture
- ✓ Écoles de commerce
- ✓ Écoles nationales d'art
- ✓ Autres formations (diplôme de comptabilité et de gestion, mise à niveau hôtellerie, arts appliqués...)
Attention : 3 vœux maximum pour les mises à niveau arts appliqués

La hiérarchie des vœux est primordiale.

La procédure attribue, au mieux, une seule proposition d'admission. Elle concernera le vœu de meilleur rang possible. Lorsqu'un vœu est satisfait, tous les vœux de rang inférieur sont annulés.

Pour toute **demande de L1**, le candidat doit obligatoirement saisir un vœu de L1 non sélective dans son académie d'origine.

Dès maintenant... vous pouvez :

- Solliciter un entretien personnalisé auprès du professeur principal.
- Prendre rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue.

Dès janvier... vous pouvez :

- Participer à l'orientation active : solliciter un conseil d'orientation auprès des universités et vous informer sur leur site.
- Participer au forum classes préparatoires aux grandes écoles spécial Île-de-France.
- Aller aux journées portes ouvertes des établissements.

Les phases d'admission

Les 7-12 juin (avant 14 h), 21-26 juin (avant 14 h), 14-19 juillet 2012 (avant 14 h)

4 réponses possibles :

OUI DÉFINITIF

Accepter la proposition et renoncer aux autres vœux.

OUI MAIS

Accepter la proposition mais maintenir sa candidature pour les vœux en attente classés au-dessus de cette proposition dans la liste.

Attention : une nouvelle proposition à la phase suivante fait perdre ses droits à cette première proposition. Dans le cadre d'une réponse "oui mais", une nouvelle connexion est obligatoire à la phase suivante et une réponse devra obligatoirement être donnée à nouveau ("oui mais" ou "oui définitif").

NON MAIS

Refuser la proposition mais maintenir sa candidature pour les vœux en attente classés au-dessus de cette proposition dans la liste.

Attention : si pas de nouvelle proposition à la phase suivante, aucune possibilité de revenir sur ce refus.

DÉMISSION GÉNÉRALE

Renoncer à tous ses vœux.



en décembre

Distribué GRATUITEMENT à chaque élève

en janvier



forum
Classes préparatoires
aux grandes écoles
spécial Île-de-France

du 23 janvier 2012
au 28 mars 2012

www.admission-postbacidf.fr/forumcpge